

ÉDITION
2013

ÉCO-CONCEPTION
DES EMBALLAGES
Comment aller plus loin?

GUIDE
PRATIQUE
ACTEURS DU
MÉDICAMENT

SOMMAIRE



P.3
ÉDITO

P.4
POURQUOI SE LANCER ?

P.6
PAR OÙ COMMENCER ?

P.10
COMMENT ÉVALUER VOS
EFFORTS D'ÉCO-CONCEPTION ?

P.14
COMMENT COMMUNIQUER
SUR VOS INITIATIVES ?

P.15
CONTACTS UTILES

ÉDITO

David Daroux

Président du groupe de travail permanent
Éco-conception du Leem

“ **Les Entreprises du Médicament (Leem) sont engagées depuis 2009 dans une démarche collective dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.** Afin de poursuivre et de renforcer leurs engagements en termes de performance environnementale, elles ont signé une nouvelle Convention d'engagements volontaires avec le Ministère de l'Environnement et de la Santé, pour la période 2012-2014. Le travail sur le cycle de vie du médicament fait partie du programme d'action, et notamment l'étude de l'optimisation des impacts environnementaux des emballages grâce à l'éco-conception.

L'éco-conception peut être envisagée dans les phases amont d'un projet, lors du lancement d'un nouveau produit par exemple ou encore comme une méthode d'amélioration continue, permettant une réflexion sur la performance et l'innovation de l'emballage tout en limitant les impacts sur l'environnement.

Ainsi, le Leem, avec le concours d'Adelphe a mis à disposition de ses membres un guide d'initiation à l'éco-conception en 2010 et a déployé un groupe permanent de travail dédié à ce sujet, groupe que je préside.

Face aux enjeux grandissant de cette problématique, le Leem et Adelphe ont souhaité à nouveau travailler conjointement pour publier ce guide Éco-conception des Emballages de Médicaments, qui met à disposition des éléments pratiques et opérationnels directement adressés aux professionnels du secteur pour les guider dans leurs efforts d'éco-conception. ”

Noëlle Guillerault

Directrice Déléguée d'Adelphe

“ **De part sa mission de pilotage du tri, de la collecte et du recyclage des emballages ménagers en France, Adelphe accompagne depuis longtemps ses adhérents vers une prise en compte du facteur environnemental lié à l'emballage.**

En 2011, avec le nouvel agrément délivré par les pouvoirs publics, Adelphe s'est engagé sur des objectifs de réduction à la source des emballages, objectifs entrant dans une démarche globale d'éco-conception.

Nous pensons qu'il faut envisager l'éco-conception comme une opportunité de répondre aux enjeux environnementaux actuels tout en innovant et en réduisant vos coûts.

C'est pourquoi Adelphe vous accompagne dans vos démarches vertueuses en matière d'environnement et promeut les bonnes pratiques de réduction à la source des emballages.

Après un premier partenariat fructueux avec le Leem et l'édition d'un guide d'initiation à l'éco-conception, nous avons décidé de travailler à nouveau avec votre fédération sur ce guide opérationnel adapté au secteur de l'emballage de médicament.

Dans la perspective d'amélioration continue de son service rendu, Adelphe vous propose ses outils tout au long du guide, outils qui vous aideront pour éco-concevoir vos emballages. ”

**ÉCO-CONCEPTION
DES EMBALLAGES**
Comment aller plus loin?

**GUIDE
PRATIQUE
ACTEURS DU
MÉDICAMENT**

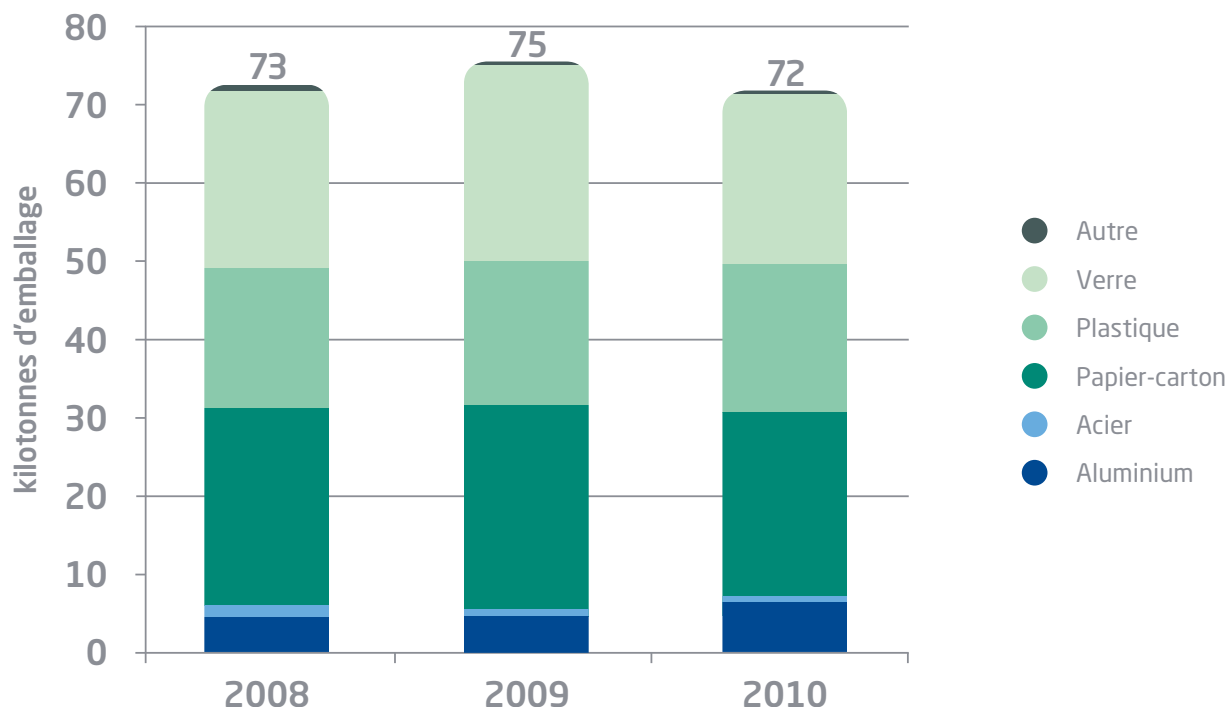
POURQUOI SE LANCER?



Dans le secteur ménager, l'emballage représente en moyenne 8 % du contenu carbone de la consommation annuelle d'un Français. Mais cet impact environnemental varie fortement suivant le type d'emballage, allant de 3 % à près de 33 %¹.

Dans le secteur du médicament, le nombre de boîtes vendues entre 2008 et 2010 est stable. En parallèle, le tonnage d'emballage mis sur le marché n'a que peu varié pendant cette période.

Les emballages ont donc peu fait l'objet d'efforts en matière de réduction de poids ou de volume et ce sont un peu plus de **70 000 tonnes d'emballages** de médicaments qui passent toujours par les mains des Français chaque année.



L'étude du gisement des matériaux d'emballage de médicament met en évidence que **le papier-carton est majoritaire et représente 36 % du gisement en tonne**. Le plastique a progressé de 7 % en deux ans tandis que le verre connaît une diminution de 9 %².

L'emballage est indissociable du produit puisqu'il permet de remplir des fonctions essentielles et notamment dans le secteur du médicament : protéger le produit, garantir sa traçabilité, assurer l'information et la sécurité du patient, et bien d'autres fonctions encore.

Il est alors légitime de se demander s'il est encore envisageable de travailler sur le bilan environnemental des emballages. Des améliorations sont pourtant possibles et de plus en plus d'entreprises se lancent dans l'éco-conception.

Une démarche d'éco-conception consiste à prendre en compte des critères environnementaux dès la conception d'un emballage ou lors de l'amélioration d'un emballage existant, afin de réduire son impact sur l'environnement tout en conservant ses fonctions initiales.

Mais la mise en place de cette démarche offre également des bénéfices pour toute la structure de votre entreprise.

Le saviez-vous ?

Entre 2008 et 2011, ce sont quatre fois plus d'entreprises du secteur qui se sont investies dans une démarche d'éco-conception des emballages de médicament³.

¹ Source ADEME 2012 - Le contenu carbone du panier de consommation courante.

² Source Adelphe.

³ Source Rapport RSE 2011 du Leem - Etude sur 43 entreprises, soit plus de 60 % de l'effectif total du secteur.

L'ÉCO-CONCEPTION POUR...

MAITRISER VOS COÛTS

La réduction de la consommation de matières premières et d'énergie lors de la production ou encore l'optimisation de la logistique sont autant d'actions qui engendreront des bénéfices économiques pour votre entreprise. La diminution du poids des matériaux permettra de plus de diminuer la contribution au Point Vert.

RESTER CONCURRENTIEL

En offrant un nouveau regard sur les produits, l'éco-conception sera moteur d'innovations.

VALORISER VOTRE PRODUIT

Cette démarche permettra de valoriser les actions environnementales engagées par votre entreprise.

IMPLIQUER VOS ÉQUIPES

La transversalité des projets d'éco-conception (marketing, R&D, logistique...) mobilisera vos équipes autour d'une démarche vertueuse, source de motivation interne.

SE CONFORMER À LA RÉGLEMENTATION

La directive « Emballages et déchets d'emballages » (94/62/CE) impose aux entreprises un effort sur la réduction à la source des emballages, la limitation des métaux lourds et un travail sur l'utilisation d'emballages valorisables en fin de vie, des actions qui entrent dans une démarche d'éco-conception.

FOCUS SUR LES ACTIONS D'IPSEN

Pourquoi vous êtes-vous lancés dans une démarche d'éco-conception ?

Ipsen est convaincu de l'importance de l'environnement, de la santé et de la sécurité. L'intégration des démarches d'éco-conception et de prévention au plan stratégique EHS du groupe Ipsen a été impulsée en premier lieu par une volonté des professionnels EHS à la suite d'une sensibilisation générale sur ce thème au travers du Leem.

Quelles actions avez-vous mises en place ?

Sur le site industriel de Dreux, concernant les actions de réduction à la source, nous avons entre autres travaillé sur la diminution du grammage d'aluminium d'une gamme de sachet de médicament et sur l'optimisation du grammage des étuis en carton.

Nous avons également remplacé les caisses isothermes par des camions frigorifiques, ce qui a permis d'économiser 2 000 caisses isothermes en 2009, et plus globalement, nous avons optimisé les plans de palettisation pour améliorer l'efficacité du transport.

D'autres actions ont été mises en place en 2012. Un travail en amont avec nos fournisseurs a, par exemple, été initié pour limiter les emballages des articles de conditionnement entrant sur notre site.

Quels bénéfices votre entreprise a-t-elle tiré de cette démarche ?

Grâce à une mobilisation en interne de nos équipes (achats, qualité, méthodes, EHS.), les actions d'éco-conception mises en place ont permis des bénéfices économiques réels pour nos sites.

Y a-t-il des projets en préparation ?

Les principes d'éco-conception et de réduction à la source des emballages sont intégrés dès le début d'un nouveau projet de fabrication d'un produit. En effet, pour tout nouveau médicament, les dimensions de l'unité de vente sont optimisées en fonction de la palettisation. Notre vision en termes d'action d'éco-conception des emballages est passée du court terme au moyen terme.



Aurélie Gourdy, RESPONSABLE EHS
DEVELOPPEMENT PHARMACEUTIQUE, Ipsen Dreux

PAR OÙ COMMENCER?



Pour vous aider à vous lancer, nous vous proposons dans la check-list suivante des pistes d'éco-conception adaptées à votre secteur.

Les grands principes à respecter

Pour chaque piste d'éco-conception considérée, il faudra respecter les deux principes suivants :

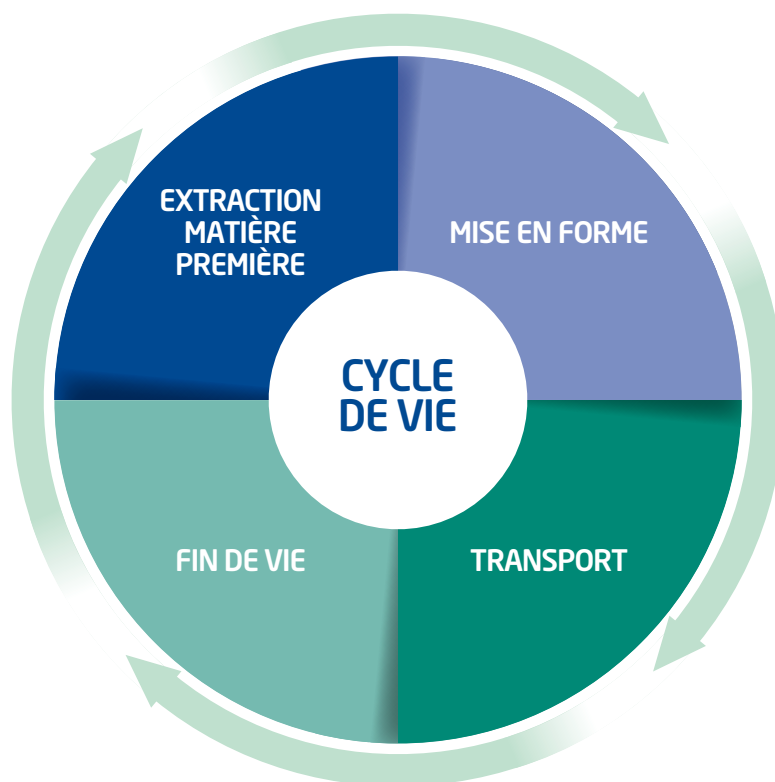
1 **S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ DE VOTRE EMBALLAGE**
avec la réglementation liée à l'emballage.

2 **ÉVITER LES TRANSFERTS DE POLLUTION ENTRE LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'EMBALLAGE (UVC, secondaire, tertiaire)**
en vérifiant qu'une modification ou une optimisation de l'un des éléments d'emballages s'accompagne d'une amélioration globale.

Guide de lecture de la check-list

Les pistes d'éco-conception de la check-list sont classées :

• **par étapes du cycle de vie de l'emballage.** Le cycle de vie comprend toutes les étapes de la vie de l'emballage : l'extraction des matières premières constitutives de l'emballage, la mise en forme de l'emballage, les étapes de transport pour acheminer l'emballage vide ou plein et la fin de vie de l'emballage devenu déchet. Ici, chaque étape est représentée par un segment de la roue.



• **par niveau de difficulté des actions proposées :**

- ★ Facile
- ★ ★ Abordable
- ★ ★ ★ Plus complexe

Certaines pistes d'éco-conception pourront nécessiter une modification de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Elles sont identifiées dans l'avant dernière colonne de chaque check-list.



EXTRACTION MATIÈRE PREMIÈRE

AXES DE TRAVAIL	DIFFICULTÉ	JE M'INTERROGE	ASTUCES ET SOLUTIONS TECHNIQUES	MODIFICATION DE L'AMM	✓
Poids / Volume	★	Peut-on réduire le poids des étuis ?	Travailler sur le grammage du carton pour atteindre le juste emballage		<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	Pourrait-on optimiser les épaisseurs des contenants pour réduire le poids des emballages ?	Revoir l'épaisseur des flacons ou la taille des bouchons	À vérifier	<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	Peut-on réduire le volume à emballer pour une quantité de produit constante ?	Lyophiliser le produit ou le concentrer	À vérifier	<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	Le volume de l'emballage est-il optimisé par rapport à la taille du produit ?	Vérifier que le blister n'est pas surdimensionné Optimiser les vides potentiels des étuis	À vérifier	<input type="checkbox"/>
Consulter le guide des bonnes pratiques du site "réduction à la source" http://reduction-emballages.adelphe.fr					
Techniques d'emballage	★	Pourrait-on supprimer un élément d'emballage sans perturber la protection du produit ?	Supprimer les calages à l'intérieur de l'étui Etudier la nécessité des chevalets et barquettes carton		<input type="checkbox"/>
	★ ★	A-t-on optimisé l'utilisation des surfaces des emballages ?	Réduire la largeur de scellages Revoir les techniques d'imbrication Utiliser des rabats plus courts pour les étuis		<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	Peut-on réduire les déchets générés par les systèmes d'inviolabilité ?	Limiter les éléments type languettes ou opercules Etudier les alternatives aux blisters pelables	À vérifier	<input type="checkbox"/>
Lutte contre le gaspillage	★ ★ ★	Peut-on optimiser le taux de restitution du produit pour le patient ?	Travailler sur le design du contenant ou sur le choix des matériaux pour une restitution complète du produit au patient (liquide, crème et poudre)	À vérifier	<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	Pour les emballages de produits à consommation fractionnée, la refermeture est-elle optimum ?	Vérifier la performance des systèmes de refermeture Adapter l'emballage pour augmenter la durée de conservation du produit	À vérifier	<input type="checkbox"/>
Matériaux	★	A-t-on intégré des matériaux recyclés dans le système d'emballage ? Sinon serait-ce envisageable ?	Utiliser des étuis carton qui intègrent des fibres recyclées Envisager des matières recyclées adaptées au contact alimentaire	À vérifier	<input type="checkbox"/>
	★ ★	Les matériaux utilisés disposent-ils d'une filière de tri et de collecte en France ? Sinon serait-il envisageable d'améliorer la recyclabilité de l'emballage ?	Se référer aux consignes de tri pour identifier les emballages recyclables		<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	Peut-on reconsidérer l'utilisation d'emballage multicouche et/ou multi-matériaux ?	Privilégier les emballages mono-matériaux et/ou monocouches pour permettre : -de faciliter le recyclage des emballages entrant dans les consignes de tri -de réduire les étapes d'assemblage et donc la consommation d'énergie	À vérifier	<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	A-t-on vérifié qu'il n'y a pas de perturbateurs de recyclage ?	Se référer à la liste des perturbateurs du recyclage d'Adelphé Eviter par exemple d'utiliser un opercule en aluminium pour un flacon PET	À vérifier	<input type="checkbox"/>
Consulter le guide des perturbateurs du recyclage http://www.adelphe.fr/entreprises ; Rubrique Documentation Utile					



MISE EN FORME

AXES DE TRAVAIL	DIFFICULTÉ	JE M'INTERROGE	ASTUCES ET SOLUTIONS TECHNIQUES	MODIFICATION DE L'AMM	✓
Techniques de production	★ ★	Les procédés sont-ils optimisés lors de la fabrication et de l'assemblage de l'emballage ?	Minimiser les pertes énergétiques sur les lignes de fabrication		<input type="checkbox"/>
	★ ★	Les chutes de production sont-elles minimisées et/ou valorisées ?	Adapter les dimensions des entrants dans la ligne (feuilles de carton, laizes...) par rapport aux contraintes des machines de production Recycler les chutes en interne		<input type="checkbox"/>
Fournisseur	★	A-t-on comparé le poids des emballages que proposent les fournisseurs à performances d'emballage égales ?	Ajouter un critère poids lors du choix du fournisseur		<input type="checkbox"/>
	★	A-t-on vérifié, lors du choix d'un nouvel emballage, que celui-ci présente des performances environnementales au moins aussi bonnes que l'emballage précédent ?	Ajouter un critère environnemental lors du choix d'un nouvel emballage (pourcentage de matière recyclée intégrée, valorisation des chutes de production ...)		<input type="checkbox"/>
	★ ★	A-t-on travaillé sur la réduction des distances de transport ?	Privilégier un fournisseur local		<input type="checkbox"/>
	★ ★ ★	D'une manière générale, a-t-on travaillé sur l'uniformisation de la taille des emballages ?	Limiter les différents formats et/ou la trop grande diversité de couleurs	À vérifier	<input type="checkbox"/>
Finition	★ ★	Peut-on réduire la quantité d'adjuvants lors de la finition de l'emballage ?	Réduire les quantités d'encre et/ou le nombre de couleurs Réduire la quantité de colle		<input type="checkbox"/>
	★ ★	Peut-on travailler avec des encres moins impactantes ?	Privilégier des encres à eau et à faible migration		<input type="checkbox"/>
	★ ★	Peut-on travailler avec des colles moins impactantes ?	Privilégier une colle hydrosoluble Envisager une colle sans solvant		<input type="checkbox"/>





TRANSPORT

AXES DE TRAVAIL	DIFFICULTÉ	JE M'INTERROGE	ASTUCES ET SOLUTIONS TECHNIQUES	MODIFICATION DE L'AMM	✓
Distribution	★	Peut-on réduire le poids des emballages de transport ?	Réduire le poids des caisses et intercalaires Réduire les quantités ou l'épaisseur des films de fardelage Privilégier des palettes allégées		<input type="checkbox"/>
	★★	A-t-on adapté l'emballage de regroupement à l'encombrement du produit à transporter ?	Faire la chasse aux vides		<input type="checkbox"/>
	★★	Peut-on réutiliser des emballages de regroupement ou de transport ?	Réutiliser les caisses isothermes Réutiliser les palettes		<input type="checkbox"/>
	★★	Peut-on optimiser la palettisation en vue d'augmenter le nombre de produits transportés ?	Travailler sur les plans de palettisation (nombre de caisses de regroupement par couche, nombre de couches...)		<input type="checkbox"/>
Transport	★	A-t-on choisi un prestataire de transport engagé dans une démarche en faveur de l'environnement ?	Intégrer un critère environnemental lors du choix du prestataire (programme de réduction du carbone, certification ISO 14001 ou EMAS)		<input type="checkbox"/>
	★★	A-t-on travaillé sur l'optimisation de la gestion du transport ?	Supprimer les retours à vide des camions Travailler sur le nombre de rotations des camions		<input type="checkbox"/>
	★★★	Peut-on privilégier des modes de transport alternatif et moins polluant ?	Envisager le transport en bateau ou le fret ferroviaire ou le transport combiné		<input type="checkbox"/>



FIN DE VIE

AXES DE TRAVAIL	DIFFICULTÉ	JE M'INTERROGE	ASTUCES ET SOLUTIONS TECHNIQUES	MODIFICATION DE L'AMM	✓
Fin de vie de l'emballage	★	Le patient dispose t-il d'informations en vue d'améliorer le tri des emballages qu'il a en main ?	Indiquer des informations concernant les consignes de tri des emballages, par exemple sur leur notice. (reportez-vous p.14)		<input type="checkbox"/>
	★★★	Est-il possible de séparer les différents éléments d'emballages pour faciliter le recyclage ?	Améliorer la séparabilité des éléments de l'emballage	À vérifier	<input type="checkbox"/>

COMMENT ÉVALUER VOS EFFORTS D'ÉCO-CONCEPTION?



Une fois la démarche d'éco-conception débutée, vous pouvez quantifier l'amélioration environnementale des actions que vous avez mises en place. Plusieurs techniques existent et parmi elles l'analyse du cycle de vie permet d'obtenir des résultats complets et robustes, c'est pourquoi nous avons choisi de vous la présenter.

L'analyse du cycle de vie en quelques mots

L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) est une méthode normée permettant de quantifier les impacts environnementaux d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie et qui présente les résultats en fonction de plusieurs indicateurs environnementaux.

MULTI-ÉTAPES

Cette approche multi-étapes permet d'éviter les transferts de pollution entre les étapes du cycle de vie de l'emballage : par exemple, choisir une matière première moins impactante pour l'emballage peut toutefois réduire sa recyclabilité et donc augmenter les impacts en fin de vie. C'est pourquoi il est important de prendre en compte tout le cycle de vie de l'emballage.

MULTI-CRITÈRES

Certains impacts focalisent l'intérêt des médias. Pour autant une approche complète est indispensable pour prendre en compte tous les impacts d'un produit. C'est pourquoi, en ACV, il existe de nombreux indicateurs pour mesurer ces impacts environnementaux et notamment :

L'indicateur « Emissions de Gaz à Effet de Serre » présente le potentiel de réchauffement climatique. Les gaz à effet de serre (GES) sont les composés gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est un facteur soupçonné d'être à l'origine du récent réchauffement climatique. Ces gaz sont tous traduits en gramme CO₂ équivalent, via une pondération de leur pouvoir de réchauffement.

Le saviez-vous?

Le dioxyde de carbone (CO₂) est le deuxième gaz à effet de serre (GES) le plus important dans l'atmosphère, après l'eau (H₂O). Il est ainsi le gaz d'origine anthropique le plus contributeur à l'effet de serre.

Le méthane (CH₄) est également un GES et a un potentiel de réchauffement 21 fois supérieur au CO₂.

L'indicateur « Consommation d'eau » est calculé à partir des prélèvements et des rejets en eau. Il s'exprime en ml.

L'indicateur « Production de déchets d'emballages non valorisés » quantifie les tonnages de déchets ultimes d'emballages. Ce sont des déchets qui ne sont plus valorisables ni par le recyclage, ni par la valorisation énergétique.

L'indicateur « Épuisement des ressources non renouvelables » représente la consommation des ressources minérales et fossiles non renouvelables et traduit leur appauvrissement sur terre. Une ressource naturelle est qualifiée de non renouvelable ou épuisable lorsque sa vitesse de consommation dépasse sa vitesse de création.

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

L'ACV permet également de comparer sous un angle environnemental différentes solutions d'emballages. Cette comparaison se fait à iso-fonctionnalité, c'est-à-dire que les emballages considérés doivent rendre le même service à l'utilisateur par exemple fournir la même quantité de produit, pour une même durée de conservation...

Une ACV peut être effectuée grâce à différents outils plus ou moins experts, faciles à prendre en main et spécifiques ou non à des secteurs. Adelphe / Eco-Emballages a développé son propre outil : BEE, dédié aux emballages.

L'outil ACV Adelphe / Eco-Emballages : BEE



BEE (Bilan Environnemental des Emballages) est un outil d'Analyse de Cycle de Vie pour l'éco-conception des emballages. Il permet d'évaluer le bilan environnemental de l'ensemble du système d'emballage selon les 4 indicateurs détaillés précédemment.



BEE propose également :

- Des modèles d'emballages pour aider la saisie d'un projet
- L'édition de rapport présentant les résultats du projet
- Une page pour la gestion du travail en équipe

Et bientôt :

- Une check-list pour la mise en place de démarches d'éco-conception
- La revue critique de BEE pour confirmer sa robustesse et sa conformité avec les normes ACV

BEE est disponible sur une interface web intuitive et conviviale : bee.adelphe.fr

Son accès est gratuit, et ouvert à tous.

POINT VOCABULAIRE

Plusieurs définitions des éléments du système d'emballage existent suivant les secteurs.

Dans BEE, l'**Unité de Vente au Consommateur (UVC)** correspond à l'emballage en contact direct avec le produit (blister, flacons, piluliers, ampoule, sachet...) ainsi que le contenant de cet emballage (étui, boîtes...). L'UVC désigne donc tous les emballages qui se retrouveront chez le patient.

Les emballages de regroupement sont appelés **emballages secondaires** (comme les caisses américaines).

Les **emballages tertiaires** correspondent aux emballages de transport et de livraison (comme les palettes).

Les résultats d'ACV: Exemple obtenu avec BEE

En 2011, un laboratoire a mis en place une démarche d'éco-conception sur une gamme d'emballage de flacon/ampoule. Cette démarche a permis de reconcevoir l'emballage existant (solution de référence) pour aboutir à une solution éco-conçue. La quantification des gains environnementaux de ces actions vous est présentée ici.



SOLUTION DE RÉFÉRENCE

Actions mises en place

- Suppression d'un élément de l'UVC non recyclé
- Réorganisation des éléments dans l'étui
- Optimisation de la palettisation

Impacts sur l'emballage UVC

- Volume divisé par 3
- Allègement de 15 %
- Meilleure recyclabilité potentielle



SOLUTION ÉCO-CONÇUE

La comparaison des résultats d'ACV de la solution de référence et de la solution éco-conçue va permettre de quantifier les bénéfices des actions mises en place. Les ACV ont été réalisées avec BEE.

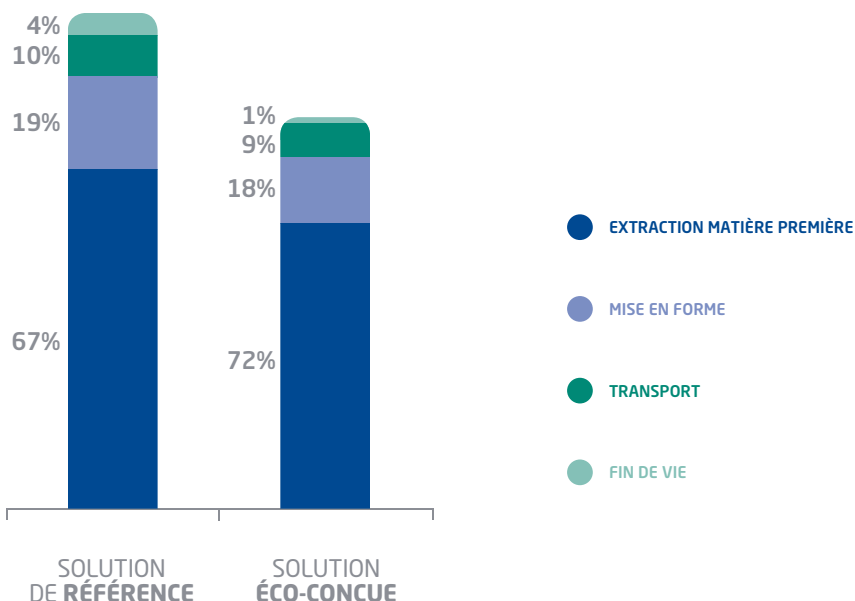
AU GLOBAL : RÉDUCTION DE 20%

Grâce à la solution éco-conçue, les impacts sont réduits significativement pour les indicateurs « Émission de gaz à effet de serre » (- 25 %) et « Épuisement des ressources non renouvelables » (- 20 %). Les actions mises en place ont permis un gain environnemental réel.

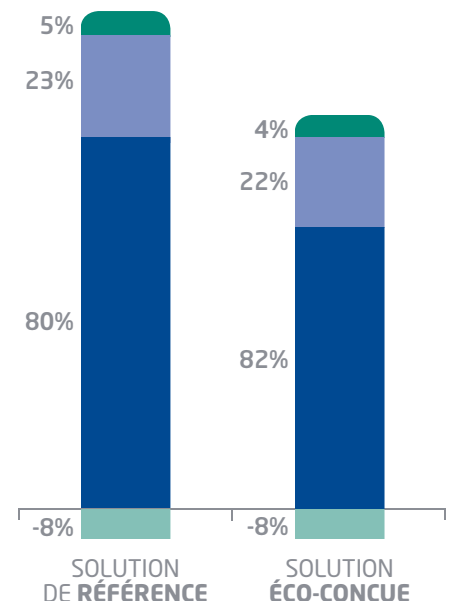
Le saviez-vous?

En ACV, lorsque que l'écart entre deux bilans environnementaux est supérieur à 15 %, il est considéré comme significatif. Cet écart traduit alors une réelle influence des actions mises en place.

ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (en gramme CO₂ équivalent)



ÉPUISEMENT DES RESSOURCES NON RENOUVELABLES (en gramme antimoine équivalent)

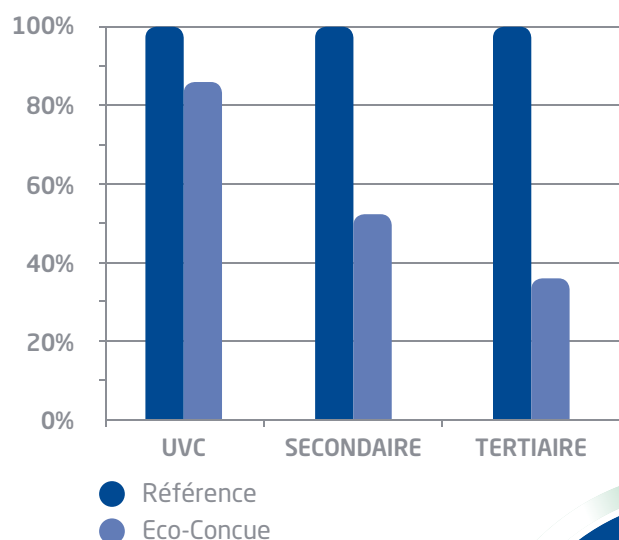


FOCUS SUR L'INDICATEUR « ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE »

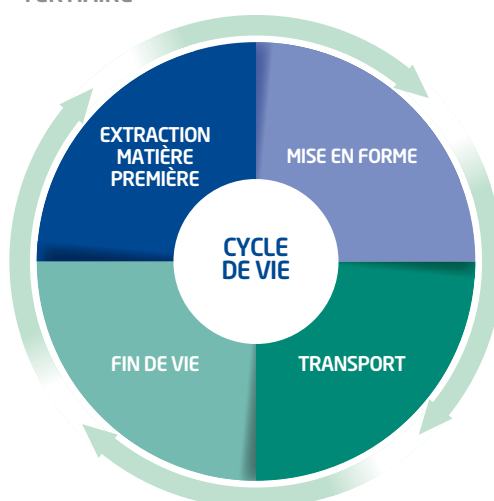
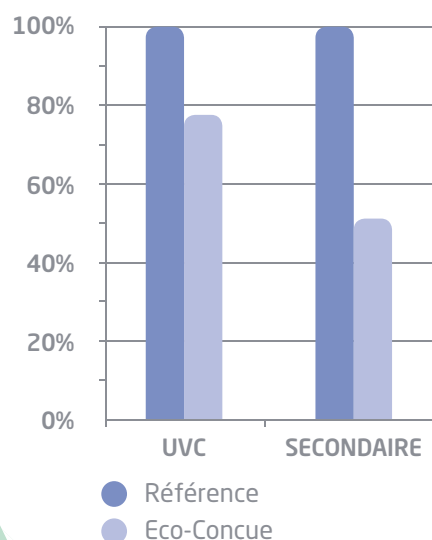
La réduction de poids et de volume de l'UVC permet une diminution de l'impact global sur toutes les étapes du cycle de vie et pour tout le système d'emballage (UVC, emballages secondaires et tertiaires). En effet, la réduction à la source permet d'utiliser moins de matière pour l'UVC et la réduction du volume de l'étui permet de mettre plus d'étuis par caisses de regroupement et donc d'utiliser moins de caisses (emballage secondaire) et moins de palettes (emballage tertiaire) pour la même quantité de produit transporté.

Enfin, la suppression d'un élément non recyclé pour l'UVC permet de réduire très fortement l'impact de la fin de vie.

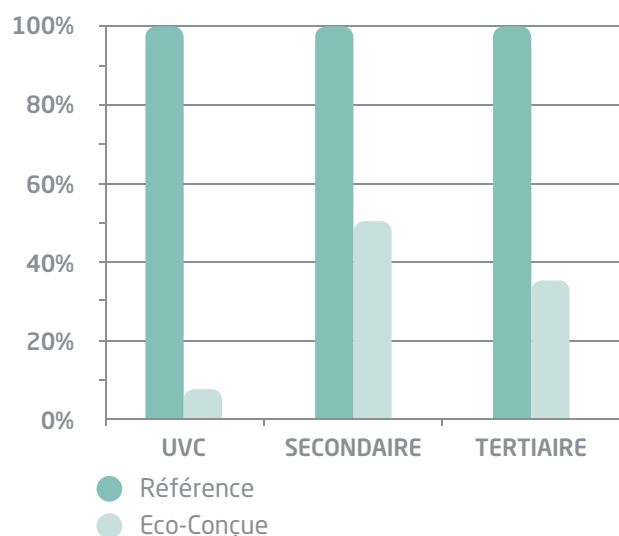
EXTRACTION MATIÈRE PREMIÈRE



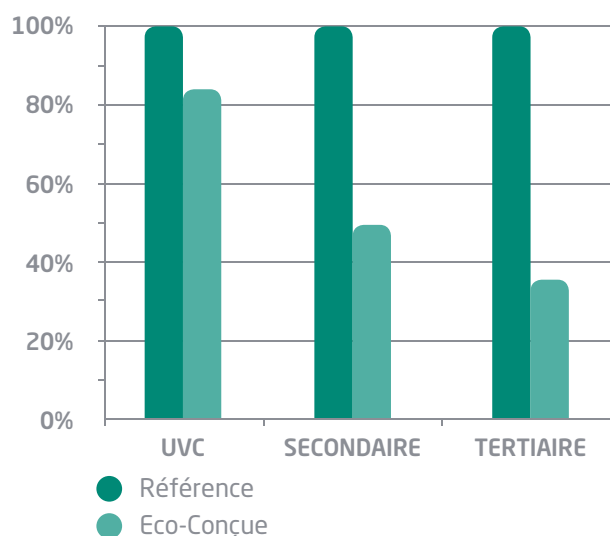
MISE EN FORME



FIN DE VIE



TRANSPORT



Cette démarche a donc permis une réduction de l'impact sur toutes les étapes du cycle de vie et pour tout le système d'emballage.

FAITES LE TEST AVEC VOS EMBALLAGES

Rendez vous sur bee.adelph.fr

COMMENT COMMUNIQUER SUR VOS INITIATIVES?



En matière de communication environnementale, une grande vigilance doit être portée au contenu des messages. Pour vous accompagner dans leur rédaction, Adelphe met à votre disposition plusieurs outils.

POUR VOS RAPPORTS D'ACTIVITÉ OU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il faudra toujours mettre en parallèle l'impact environnemental de l'emballage avec l'impact du couple produit/emballage et adapter la stratégie de communication au public visé (patient, distributeur, pouvoirs publics...).

Eco-Emballages a édité un guide pour vous aider à faire connaître vos résultats et votre engagement concernant l'emballage dans les rapports d'activité ou de développement durable.

Retrouvez le guide sur :

<http://www.adelphe.fr/sites/entreprises>; Rubrique Documentation Utile



POUR PRÉSENTER VOS ANALYSES DU CYCLE DE VIE

Pour faire l'objet d'une communication externe, une analyse du cycle de vie doit être revue par un groupe d'expert indépendant lors d'une revue critique de l'étude, selon les normes en vigueur (série ISO 14040).

POUR VALORISER VOS DÉMARCHES DE RÉDUCTION À LA SOURCE DES EMBALLAGES

Adelphe et Eco-Emballages mettent à votre disposition un site internet pour déclarer vos actions de réduction à la source et si vous le souhaitez, valoriser vos bonnes pratiques.

Cette démarche vous permet d'obtenir un bonus sur la déclaration annuelle des emballages*.

Retrouvez le site sur :

<http://reduction-emballages.adelphe.fr>



POUR GUIDER LE PATIENT DANS SON GESTE DE TRI

Parce que les patients sont demandeurs d'outils pratiques pour mieux trier, Adelphe, le Leem et CYCLAMED ont élaboré un Info-tri dédié aux emballages de médicaments.

Cette signalétique clé en main est proposée aux entreprises du secteur. Elle leur permet d'apposer, notamment sur la notice, les consignes de tri relatives à chaque élément de l'emballage, qu'il soit vide de tout contenu ou non.

L'apposition de cet Info-tri Médicaments permet d'obtenir un bonus sur la déclaration annuelle des emballages*.

Consultez le guide de l'Info-tri Médicaments et téléchargez la signalétique sur :

www.adelphe.fr/entreprises



Le saviez-vous?

Contrairement à d'autres secteurs, le déchet d'emballage de médicament est géré par 2 organismes différents :

- Si l'emballage est complètement vide: il doit être trié suivant les consignes locales via le dispositif piloté par Adelphe.
- Si l'emballage contient des restes de médicament: il est considéré comme Médicament Non Utilisé (MNU) et doit être rapporté en officine via le dispositif piloté par CYCLAMED.

* Voir les conditions d'éligibilité dans le Guide de la Déclaration 2012 : www.adelphe.fr/entreprises/la-declaration

QUELS SONT LES CONTACTS UTILES?



ADELPHÉ

Retrouvez tous les outils abordés dans ce guide ainsi que les autres services d'Adelphé pour vous accompagner dans vos démarches d'éco-conception sur www.adelphé.fr/entreprises

LES ENTREPRISES DU MÉDICAMENT

Retrouvez les actions de votre fédération sur www.Leem.org

CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE

Découvrez l'approche de la prévention des déchets d'emballages du Conseil National de l'Emballage, plateforme d'échange et instance de concertation entre les différents acteurs de l'emballage sur www.conseil-emballage.org

CEREC/COTREP

Consultez les avis sur la recyclabilité des emballages grâce au CEREC (comité d'évaluation de la recyclabilité des emballages) et au COTREP (comité technique pour le recyclage des emballages plastiques), deux comités d'expertise technique sur le recyclage des emballages. www.cerrec-emballages.fr et www.cotrep.fr

ADEME

Prenez contact avec l'ADEME, l'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie pour un soutien dans vos démarches environnementales. www.ademe.fr





93/95 rue de Provence
75009 PARIS

Tél : 01.81.69.05.50
Fax : 01.81.69.05.65
entreprises@adelphe.fr

www.adelphe.fr